



2001

Rapport Annuel pour les titulaires d'une licence de télédistribution (formulaire simplifié)

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check

Pour l'année financière se terminant le 31 août 2001

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis avant le 30 novembre 2001 au :

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner les entreprises figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef de la: Section des télécommunications, Division des sciences de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, Téléphone : (613) 951-3177 Télécopieur : (613) 951-9920.

En collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes

5-4900-379.2:2001-08-23 SQC/SAT-430-60109

SECTION 1

RENSEIGNEMENTS SUR LA LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au chef de la Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920.

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107.

1. Nom du titulaire de la licence, au complet :

2. Adresse postale du titulaire de la licence :

Rue et n° _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport :

M.() Mme (),

_____ (Nom) _____ (Titre)

Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)

Rue et no. _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____

Rue et n° _____

Ville et province _____

Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2001, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____

Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année finissant le 31 août 2001, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

7. Forme juridique de l'entreprise:

Propriétaire unique/société en nom collectif

Société dont les actions se transigent sur le marché boursier

Coopérative

Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier

Organisme sans but lucratif

Unité militaire

Autre (précisez) _____

ATTESTATION DE LA DIRECTION

Je, _____ (Nom) _____ (Fonction), suis autorisé(e) à

attester au nom de _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

_____ (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

N° de dossier du CRTC

_____ (Réservé au bureau)

--	--	--	--	--	--	--	--

Données d'exploitation - Volet de base

					8				4
--	--	--	--	--	---	--	--	--	---

1. Données d'exploitation

1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient directement au tarif courant) - Total	01	
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirect (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Total	02	
3. - Total (cellules 01 + 02)	03	
Systèmes sans fil seulement - Répondre aux questions 1.7, 1.10, 1.11, 1.12, 1.13, 1.14 et 1.15		
4. Ménages dans la zone desservie par le câble - Maisons individuelles	04	
5. - Logements multiples	05	
6. - Total	06	
7. Nombre total de logements dans le territoire attribué (y compris le secteur non desservi)	07	
8. CÂBLE: Câble de distribution (arrondir au km près) : - Aérien	08	Km
- Par tube	09	Km
- Souterrain	10	Km
Câble principal (ne servant pas pour les lignes d'abonnés)	11	Km
9. Total	24	Km
10. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) : - Analogie	12	\$ ¢
11. Branchement (installation)	13	\$ ¢
12. Rebranchement ou déménagement	14	\$ ¢
13. Capacité de canaux	15	
14. Nombre de canaux en usage : Service du volet de base 16 + Services non de base, hors-programmatique et programmation exempté 17 =	18	
15. Nombre de canaux distribués en stéréophonie	25	

ENTREPRISES DE CLASSE II SEULEMENT

A. PRODUCTION D'ÉMISSIONS COMMUNAUTAIRES

1. Nombre d'heures d'émissions		Heures de programmation par semaine des canaux d'origine locale
a) Émissions produites par le titulaire	19	
b) Émissions produites par des groupes locaux	20	
c) Émissions produites par un autre licencié	21	
d) Messages alphanumériques publics locaux	22	
e) Autres (<i>précisez</i>)	23	
f) Total des heures d'émissions (maximum de 168 heures par semaine par canal)	27	
2. Nombre de canaux communautaires (Fournir les détails si supérieur à 1)	26	
3. Nombre de bénévoles (moyenne) qui participent aux opérations des canaux communautaires	29	
4. Nombre de bénévoles qui ont reçu de la formation	30	

B. SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DE LA PROGRAMMATION

Programmation communautaire		\$ (omettre les cents)
1. Frais d'exploitation directs (excluant l'amortissement)	41	
2. Frais d'exploitation indirects	42	
3. Total partiel - Programmation communautaire	43	
4. Montant de programmation communautaire	44	
a) contribution financière des revenus du volet de base	45	
b) réinvestissement des revenus de parrainage		
5. Autres frais locaux de services d'émissions spéciales (p. ex.: services d'émissions éducatives, à caractère ethnique et canal bonimenteur)	46	
6. Total - Programmation (Reporter à la page 3, cellule 07)	47	

SOMMAIRE EXPLICATIF DES SYSTÈMES COMBINÉS

Pour chaque combinaison d'entreprises de classe 3 dans une province, veuillez présenter un jeu complet de pages 3, 4, 5 et 6 (il faut aussi remplir une page 5 si vous combinez des entreprises détenant le même type de licences à l'intérieur d'une même province).

IMPORTANT: Ne combinez **pas** les entreprises de classe 3 qui opèrent dans des provinces différentes.

Numéro STC	Numéro du système	Numéro d'identification du CRTC	Nombre d'abonnés volet de base	Total des revenus du volet de base	Revenu non de base	Tarif de base mensuel	Emplacement
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$	\$	¢
			01	02	03	04	
	74			\$	\$		

SECTION 3 - SERVICES NON DE BASE, PROGRAMMATION EXEMPTÉS ET HORS-PROGRAMMATION

Sommaire des données financières et d'exploitation

(Ne pas inclure dans le volet de base qui apparaît à la page 3)

Pour l'année se terminant le 31 août, 2001

		8	5
		\$ (omettre les cents)	
1. Recettes		Les recettes des services canadiens spécialisés inclus dans 01.	25
1. Abonnement			01
2. Branchement (installation et rebranchement)			02
3. Décodeurs de CVN adressables - Location			03
4. - Ventes nettes			04
5. Autres (précisez) _____			05
6. Total , revenus non de base, Programmation exemptés et hors-programmation			06
2. Dépenses		Les paiements des services canadiens spécialisés inclus dans 07.	26
1. Paiements d'affiliation			07
2. Services techniques			08
3. Ventes et promotion			09
4. Administration et frais généraux			10
5. Total			11
3. 1. Bénéfice d'exploitation (perte)			12
2. Moins: Amortissement (comptabilisé)			13
3. Intérêts versés			14
4. Autres redressements - revenu (dépense)			15
5. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu			16
6. Provision pour impôts sur le revenu			17
7. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu			18
4. Autres données financières			19
1. Rémunération et avantages sociaux			20
2. Nombre de salariés (moyenne hebdomadaire exprimé en équivalent à plein temps)	No.		21
3. Coût d'origine des immobilisations	Acquisitions durant l'année	35	22
4. Amortissement cumulé (comptabilisé)			23
5. Valeur comptable nette			24
6. Nombre d'abonnés au service non de base au 31 août (sans duplication)* - Total			28
7. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)			28

* Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatifs ne devrait être compté qu'une seule fois.

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

					7	6
--	--	--	--	--	---	---

1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient au tarif courant) - Service numérique	01
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirect (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Service numérique	02
3. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) - Numérique	03
4. Total - Revenu du service - Numérique (\$)	04
5. Nombre de ménages ayant accès aux services de télévision numérique	07

SERVICES D'ACCÈS À L'INTERNET - Câble par modem, satellite ou SDM

					7	7
--	--	--	--	--	---	---

	Titulaire	Entité affiliée
1. Nombre d'abonnés aux services d'accès à l'Internet à haute vitesse	01	04
2. Revenus des services d'accès à l'Internet à haute vitesse	02	05
3. Nombre de ménages ayant accès aux services d'accès à l'Internet à haute vitesse	03	06